



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

oniseP

MON ORIENTATION
EN LIGNE

FLASH INFO

MON ORIENTATION
EN LIGNE

n° 2 - mars 2023



Publications

→ Nouvelles publications



Collection ZOOM SUR LES MÉTIERS :
« Les métiers de l'électronique et de la photonique ».



Collection PARCOURS :
« Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale ».

Collège/lycée

→ Calendrier de l'affectation post-3^e

La campagne d'affectation a lieu d'avril à début juillet :

- à partir du 7 avril : consultation des offres ;
- du 9 au 30 mai : formulation des demandes ;
- à partir du 27 juin : affectation et inscription.

À consulter : le site du ministère chargé de l'éducation nationale et de la Jeunesse : www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257.

À noter : un accès à l'adresse <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr> est mis à la disposition du public n'ayant pas accès au portail Scolarité Services.

→ La réforme d'Affelnet-lycée à Paris : une mixité sociale et scolaire en forte progression dans les lycées publics

Cette note de l'IPP (institut des politiques publiques) s'intéresse à la réforme d'Affelnet-lycée à Paris, mise en place à la rentrée 2021. La réforme a permis une nouvelle sectorisation des lycées et la mise en place d'un bonus d'affectation inédit, basé sur la prise en compte de l'IPS (l'indice de position sociale) de chaque collège. Cette note montre notamment qu'en l'espace de deux ans, la réforme d'Affelnet a permis de faire reculer de 30 à 40 % la ségrégation sociale et scolaire entre les lycées généraux et technologiques publics de la capitale.

À lire : la note de l'IPP n° 88 de février 2023.

À lire également : la note IPP n° 89 de février 2023 sur l'intégration des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand à la procédure Affelnet.

→ Test de positionnement de début de 2^{de} 2022 : des résultats contrastés selon les caractéristiques des élèves et des établissements

Cette note de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) s'intéresse aux résultats du test de positionnement effectué par 700 000 élèves de 2^{de} en septembre 2022.

Les résultats montrent qu'en 2^{de} GT, plus de 9 élèves sur 10 ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français. En mathématiques, ils sont près de 8 élèves sur 10.

En 2^{de} professionnelle, près de 6 élèves sur 10 ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français. Ils sont 3 sur 10 en mathématiques.

À lire : la [note de la DEPP n° 23.04](#) de février 2023.

→ Les choix d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels à la rentrée 2022

« À la rentrée 2022, les choix de triplettes et de doublettes des élèves de première et de terminale générale sont globalement très proches de ceux observés pour la cohorte précédente. Les six enseignements de spécialité les plus choisis sont les mathématiques, les sciences économiques et sociales (SES), la physique-chimie, l'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), les sciences de la vie et de la Terre (SVT) et les langues, littératures et cultures étrangères et régionale (LLCER). »

À lire : la [note d'information n° 23.06](#) de mars 2023.

→ Parcoursup : les prochaines échéances

Pour le 6 avril, les candidats doivent finaliser leurs dossiers et confirmer leurs vœux.

- Le 1^{er} juin : ouverture de la phase principale d'admission.

Les candidats devront répondre :

- au plus tard le 4 juin à 23h59 aux propositions reçues le 1^{er} ou le 2 juin ;

- au plus tard le 5 juin à 23h59 pour les propositions reçues le 3 juin ;

- au plus tard le lendemain avant 23h59 à partir du 4 juin.

Les dernières propositions d'admission en phase principale seront envoyées le 12 juillet.

- Le 15 juin : ouverture de la phase complémentaire.

→ Vidéos « Minute Orientation » avec Parcoursup

Un nouveau format vient d'être lancé sur les réseaux sociaux : la « Minute Orientation », sous forme de courtes vidéos publiées sur les réseaux sociaux de l'Onisep et de Parcoursup.

Pour voir ou revoir ces vidéos, aller sur Onisep TV : série « [Parcoursup 2023](#) », onglet « Séries », « études ».

→ Les bacheliers 2008 et 2014 : une comparaison en termes de caractéristiques, de diplômes et de poursuite d'études

Entre 2008 et 2014, plusieurs réformes ont modifié l'accès et l'organisation des études dans l'enseignement supérieur. Cette étude présente les principales évolutions entre les cohortes de bacheliers de 2008 et de 2014 ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur suite à l'obtention de leur baccalauréat. L'étude se concentre dans un premier temps sur leur entrée dans l'enseignement supérieur, et dans un second temps sur leur parcours après six années d'études.

À lire : la [note d'information du SIES n° 9](#) de novembre 2022.

→ Mobilité géographique des néo-bacheliers

La mobilité est liée au type de baccalauréat obtenu (72 % des néo-bacheliers mobiles sont titulaires d'un bac général), au niveau scolaire, ainsi qu'à l'offre de formation disponible dans l'académie d'origine.

Les académies de Grenoble, d'Amiens et de Limoges font partie des territoires qui ont le taux de néo-bacheliers mobiles le plus important. L'académie de Limoges est particulière puisqu'elle accueille beaucoup de bacheliers venus d'autres académies. Ainsi, si 1 400 bacheliers quittent l'académie, 2 300 nouveaux, issus d'autres académies, viennent s'y inscrire la même année.

À lire: la [note du SIES n° 2023-03](#) de mars 2023.

→ Rapport annuel du CESP (comité éthique et scientifique de Parcoursup)

Si, du point de vue du comité, la plateforme et le processus associé se sont grandement améliorés depuis leur création, les résultats de l'enquête sur « L'opinion des néo-bacheliers à l'égard de Parcoursup », montrent qu'il reste du chemin à parcourir pour que ses usagers soient pleinement satisfaits. C'est pourquoi le comité essaie de répondre aux questions récurrentes qui sont posées sur Parcoursup, tout en continuant à proposer des améliorations.

En matière d'efficacité, le comité recommande deux évolutions sur la hiérarchisation des vœux et la gestion des données d'appel. Il préconise également une plus grande transparence des critères de classement. Ces évolutions qui visent à rendre la plateforme plus efficace, amènent à questionner la répartition entre algorithmes et humains. Le comité formule également un ensemble de recommandations visant à améliorer l'équité de traitement entre les néo-bacheliers et les candidats en reprise d'études.

À lire: le rapport du CESP : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-annuel-2022-du-comite-ethique-et-scientifique-de-parcoursup-89289>.

Enseignement supérieur

→ Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021

« Près de la moitié des bacheliers 2017 inscrits en 1^{re} année de licence ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans. Cette réussite varie selon les disciplines et les caractéristiques sociodémographiques des étudiants. Après la forte hausse observée en 2020 durant la crise sanitaire, le taux de passage des néo-bacheliers en 2^e année a sensiblement baissé en 2021, mais reste supérieur à celui de 2019. » Cette note souligne également des différences de réussite importantes entre bacheliers généraux et bacheliers technologiques ou professionnels.

À lire: la [note flash du SIES n° 30](#) de novembre 2022.

→ La plateforme Mon master est ouverte !

La nouvelle plateforme nationale Mon master <https://www.monmaster.gouv.fr/> permet aux étudiants et aux personnes en reprise d'études de s'informer et de candidater en ligne pour entrer en master 1. Les candidats peuvent créer leur dossier et postuler en M1 du 22 mars au 18 avril 2023.

À consulter : le site Mon master et le dossier en ligne sur le site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/mon-masterplateforme-89227>.

Création et abrogation de diplômes

- Le CAP agent accompagnant au grand âge (1^{re} session en 2025) remplace le CAP assistant technique en milieu familial et collectif (dernière session en 2024).
- Le bac pro PIPAC (production en industries pharmaceutiques, alimentaires ou cosmétiques) devrait remplacer à la rentrée 2023 le bac pro bio-industries de transformation (dernière session d'examen en juin 2025).
- Le nouveau bac pro optique photonique: technologies de la lumière ouvrira à la rentrée 2023 (1^{re} session 2026). Le titulaire de ce diplôme peut exercer le métier de technicien ou technicienne photonique dans les domaines de l'optique, de l'imagerie, de la fibre optique et du laser, etc. La création de cette nouvelle spécialité de bac pro a été menée conjointement avec la rénovation du BTS systèmes photoniques.

Insertion

→ L'enquête « Génération » 2017

Les enquêtes « Génération » du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) visent à étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale.

Cette enquête de 2020 s'intéresse aux jeunes ayant quitté le système éducatif en 2017. Au travers de 32 thématiques, elle offre un éclairage multidimensionnel de leur cheminement sur le marché du travail au cours de leurs 3 premières années de vie active.

D'après l'étude, « près de 60 % de la Génération (440 000 jeunes) ont poursuivi leurs études après le bac, mais 22 % (97 000) d'entre eux ont échoué dans l'enseignement supérieur ».

À lire : la publication [Quand l'école est finie. Résultats de l'enquête 2020](#) du Céreq de décembre 2022.

→ Enquête annuelle sur le suivi des cohortes d'étudiants infirmiers

- Le taux de diplômés en soins infirmiers entrés en Ifsi en 2019 (année de leur intégration à Parcoursup) est de 60,9 %.

- La cohorte 2021 a perdu près d'un étudiant sur cinq entre la 1^{re} et la 2^e année, soit 18,15 %. On compte 12,95 % de suspensions (abandon, interruption, exclusion) et 5,20 % de redoublements. Les bacheliers professionnels représentent 28,11 % des suspensions et 29,33 % des redoublements ; les bacheliers généraux, 27,11 % des redoublements ; les bacheliers technologiques, 33,49 % des redoublements.

- Pour la cohorte 2022-2025 : l'admission en formation initiale via Parcoursup représente environ 77 % de l'ensemble des admissions (42 % de bacheliers généraux, 27 % de bacheliers technologiques, 17 % de bacheliers professionnels et 14 % de post-bac).

À lire : l'enquête du Cefiec de février 2023 : <https://www.cefiac.fr/communiquer/presse/61-de-diplomes-en-soins-infirmiers-sur-la-cohorte-2019-2022/>.

Handicap, inclusion

→ Inclusion scolaire : un rapport invite à sortir du « tout aide humaine »

Un rapport commun de l'IGF (Inspection générale des finances) et de l'IGESR (inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) sur l'école inclusive invite à reconsidérer la place des AESH (assistants d'élèves en situation de handicap) mais aussi à consolider la place de l'Éducation nationale dans les attributions de ces aides humaines. L'État prévoit par ailleurs de mettre les AESH à la disposition des collectivités sur le temps périscolaire. à suivre.

À lire : le rapport « [La scolarisation des enfants en situation de handicap](#) » en ligne sur le site du ministère.

Concours de l'enseignement

→ Concours internes exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles

Des CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles) internes exceptionnels sont organisés de 2023 à 2026. Les enseignants recrutés ont vocation à exercer dans les établissements publics et privés sous contrat. En 2023, les concours sont ouverts dans trois académies : Créteil, Versailles et la Guyane.

À lire : les informations publiées sur le site officiel <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid160566/crpe-interne-exceptionnel.html>.

→ Profil des admis aux concours enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, en 2021

Une note de la DEPP souligne que la majorité des admis aux concours enseignants lors de la session 2021 est issue des Inspé (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), avec cependant des variations selon les académies dans le primaire et selon les disciplines dans le secondaire.

À la session 2021, bien que le concours se situait en M1, « 29 % des lauréats d'un concours externe dans le premier degré public déclarent être déjà titulaires d'un diplôme de niveau master 2 au moment de l'inscription et 47 % dans le second degré ».

À lire : la [note d'information de la DEPP n° 22.36](#) de décembre 2022.

Médical

→ Pharmacie

L'une des trois spécialisations de l'internat de pharmacie est définitivement supprimée à la rentrée scolaire 2023 : le DES (diplôme d'études spécialisées) d'innovation pharmaceutique et recherche est supprimé. Les spécialités biologie médicale et pharmacie (option pharmacie hospitalière - pratique et recherche ou option pharmacie industrielle et biomédicale) demeurent. Le nombre de places est augmenté dans ces DES.

→ Une 6^e année d'études pour les sages-femmes

La loi du 25 janvier 2023 vise à intégrer la formation des sages-femmes au sein des universités, afin de permettre aux étudiants de participer effectivement à l'activité hospitalière. Le principe d'une 6^e année de formation est acté. Ces dispositions s'appliqueront à compter du 1^{er} septembre 2024 pour les entrants en 2^e année du 1^{er} cycle des études de maïeutique. Les référentiels de formation des 1^{er} et 2^e cycles des études seront révisés. Les textes d'application de ces différentes dispositions restent à paraître.

→ Profil, parcours et réussite des néo-bacheliers en 1^{er} année du 1^{er} cycle d'études de santé

D'après une note du SIES (systèmes d'information et d'études statistiques), entre la rentrée 2020 et la rentrée 2021, le nombre d'inscrits en LAS (licence « accès santé ») est en forte hausse (+ 48 %) ; celui en PASS (parcours d'accès spécifique santé) est en légère baisse (- 4 %).

L'étude souligne également que ce sont les néo-bacheliers inscrits en PASS qui réussissent le mieux : leur taux de passage en 2^e année en 1 an atteint 28 %, soit 9 points de plus que le taux de passage en 1 an de la cohorte précédente, inscrite en PACES.

La réforme n'a pas modifié le profil des admis en 2^e année de santé, même si la LAS permet une diversification des candidats. Par ailleurs, le niveau scolaire, la série de baccalauréat et la classe sociale des parents restent les principaux déterminants de l'admission en 1 an en MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie).

À lire : la [note d'information du SIES n° 13](#) de décembre 2022.

Décrochage

→ Les effets de la Garantie jeunes sur l'insertion professionnelle

La Garantie jeunes est un dispositif à destination des jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Expérimentée dans certaines missions locales à partir de 2013, elle a été généralisée en 2017, avant d'être remplacée par le CEJ (contrat d'engagement jeune) en mars 2022. Leur situation professionnelle n'est pas impactée durant la première année d'adhésion au CEJ. Par contre, au cours de la 2^e année qui suit la sortie du dispositif, les jeunes bénéficiaires ont un taux d'emploi de 54 %, soit 21 points de plus en moyenne que celui des jeunes qui n'ont pas bénéficié de la Garantie jeunes. Cet effet sur l'emploi s'explique principalement par des contrats à durée déterminée et par l'intérim.

À lire: [DARES Analyses n° 3](#) du 17 janvier 2023.

Mobilité

→ Erasmus+ : jouer la carte de la mobilité

À l'initiative du réseau Euroguidance, l'affiche « Erasmus+ : jouer la carte de la mobilité » synthétise les opportunités proposées par le programme Erasmus+. Elle permet de repérer les possibilités existantes pour chaque type de public, adultes ou jeunes.

Elle est téléchargeable sur <https://www.euroguidance-france.org/espace-professionnel/ressources-pour-les-professionnels/> et sur <https://agence.erasmusplus.fr/publications/jouer-la-carte-de-la-mobilite/>.

Retrouvez les derniers numéros de Flash Info
Mon orientation en ligne sur [OnisepDoc](#).

*Mon orientation en ligne (MOEL) est un service gratuit d'aide à l'orientation qui apporte des réponses personnalisées par mél, tchat et téléphone.
Pour plus d'informations : www.monorientationenligne.fr.*

Rédaction : Suzanne Albano, Hakima Bahi, Lucie Bendaouadji, Claire Platel.